

## **ASSEMBLEE GENERALE du 13 juin 2019**

### **Synthèse**

Mont-sur-Rolle, le 20 juin 2019

***Le jeudi 13 juin 2019, la commune de Mex a accueilli l'Assemblée Générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). A cette occasion, Mme Anouck Tschudi, Municipale à Clarmont, M. François Calame, Syndic de Bougy-Villars et M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal à Aubonne ont présenté une très intéressante conférence sur les « Communes, Municipalités et installations solaires ».***

34 communes (54 personnes) ont participé.

Lors de cette assemblée, M. Raoul Sanchez, Municipal à Eysins a également été nommé au sein du Comité de l'Association où il s'occupera notamment du domaine social. Enfin, le Comité a informé les membres de l'assemblée au sujet des dernières actualités qui intéressent les communes.

**Présentation de Anouck Tschudi, Municipale à Clarmont, François Calame, Syndic de Bougy-Villars et Jean-Christophe de Mestral, Municipal à Aubonne « Communes, Municipalités et installations solaires ».**

M. Calame, absent lors de l'AG, a toutefois contribué à l'élaboration du support de cette présentation très appréciée par les personnes présentes.

Mme Tschudi a tout d'abord présenté la situation de Clarmont et expliqué clairement la différence qui peut exister entre l'autonomie énergétique et l'autonomie électrique sur une moyenne annuelle. Elle a également rappelé la part des différentes sources d'énergie, respectivement, d'électricité, utilisées en Suisse.

Par la suite, M. de Mestral a rappelé les bases légales applicables, notamment la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et la loi cantonale sur l'énergie (LVLEne) ainsi que leurs dispositions d'application. Il s'est ensuite attardé sur quelques situations particulières (installation sur des biens culturels et sites naturels, le rôle de la COMSOL (Commission consultative pour la promotion et l'intégration de l'énergie), les dérogations possibles et le droit de recours). Il a enfin détaillé les procédures à suivre pour les Municipalités.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

### **Adoption des comptes 2018 de l'AdCV**

L'excédent de charges de l'exercice 2018 se monte à CHF 1'611.90.-. A noter que, selon le budget présenté le 30 novembre à Penthalaz, la perte prévue pour l'exercice était de CHF 25'710.-, soit CHF 24'098.10.- de plus que le résultat effectif. Cette

importante baisse du déficit est essentiellement due à une réduction du taux de l'activité de la secrétaire administrative entre avril et décembre 2018, à une hausse plus importante que prévue des cotisations, à un versement plus important de l'AVASAD et à de nouveaux revenus générés par les cours donnés par l'AdCV. En revanche, les rétributions aux membres du Comité sont à la hausse.

Après avoir entendu le Comité et les vérificateurs des comptes, l'Assemblée a adopté les comptes 2018 à l'unanimité.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

### **Election de M. Raoul Sanchez au sein du Comité**

M. Raoul Sanchez est Municipal à Eysins, commune membre de l'AdCV. M. Sanchez dispose d'une grande expérience professionnelle en qualité de chef de projet au niveau international. Il est déjà impliqué dans Pro Senectute Suisse ainsi que dans une association d'aide au tiers monde qu'il a créée avec quelques collègues des Nations Unies. Il est prévu qu'il aidera notre Présidente, Mme Byrne Garelli, dans la gestion du dicastère social. Il remplacera également M. Kappeler, Député honoraire et ancien membre de notre Comité, qui a pris sa retraite le 31 décembre 2018. Sur cette base, c'est avec grand plaisir que le Comité a pris acte de sa candidature et qu'il l'a proposée à l'Assemblée.

M. Sanchez a été élu par acclamation. Félicitation à lui !

### **Nouvelle péréquation (NPIV) : état des discussions avec l'Etat et l'UCV**

Josephine Byrne Garelli indique que le 29 mai dernier, l'AdCV a tenu séance à Lausanne en présence de la Présidente du Conseil d'Etat, Mme Nurria Gorrite, de Mme Béatrice Métraux et de M. Philippe Leuba, Conseiller-ère-s d'Etat, au sujet de la plateforme péréquation.

Elle précise que l'AdCV est favorable à la proposition formulée par la délégation du Conseil d'Etat, laquelle constitue une base de discussion intéressante mais qu'elle demandera à être précisée et complétée sur certains points.

Les éléments clés de la proposition du Conseil sont détaillés et commentés dans le communiqué de presse de l'AdCV publié sur son site le 14 juin 2019.

Cette annonce de notre Présidente a provoqué une discussion nourrie au sein de l'Assemblée, laquelle sera détaillée dans le procès-verbal de l'AG.

*(Voir présentation ainsi que le communiqué de presse de l'Association sur le site Internet de l'AdCV)*

### **ZIZA**

Le Comité de l'AdCV a consulté les communes membres de l'Association afin de déterminer si elles souhaitaient qu'il participe aux ateliers régionaux chargés de définir, avec l'appui du Canton, les différentes zones industrielles et artisanales. Le

Comité a également demandé si elles seraient intéressées à assister à une séance d'information donnée par un de ses spécialistes en aménagement du territoire. Vu les réponses reçues, le Comité a écrit aux régions afin de demander à participer aux discussions et une information sera donnée prochainement aux personnes intéressées par M. Stampfli.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

### **Directives NORMAT**

Le Service du développement territorial (SDT) a mis en consultation cette directive qui tend à se conformer aux modèles de géodonnées minimaux édictés par la Confédération et à répondre aux exigences du futur cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF). Suite à une première consultation, le SDT a pris en compte l'ensemble des propositions de l'AdCV, portant notamment sur la compatibilité des systèmes informatiques et logiciels actuellement utilisés par les communes et leurs mandataires et a mis la V2 de la directive en consultation, comme nous le demandions. Celle-ci n'appelant pas de remarque de notre part, le Comité l'a acceptée.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

### **Subvention pour les communes surdimensionnées afin de réviser leurs plans d'affectation**

Il est rappelé que les communes surdimensionnées ne pourront plus obtenir de subvention après le 31 août 2019. Le délai pour déposer un dossier au SDT est fixé au 31 juillet 2019. 24 communes membres de l'AdCV sont concernées. Une information détaillée vous parviendra prochainement à ce sujet.

### **Reconstitution du groupe de travail « scolaire et parascolaire » de l'AdCV**

Dans un arrêt 2C\_206/2016 du 7 décembre 2017, le Tribunal Fédéral a considéré que toutes les activités obligatoires nécessaires à l'enseignement devaient être gratuites. Ceci implique notamment qu'à l'occasion des camps ou courses d'école par exemple, plus rien ne devrait être facturé aux parents en dehors des repas qu'ils auraient de toutes les façons dû prendre en charge (CHF 16.- par enfant et par jour, au maximum CHF 80.- par semaine).

Suite à cette jurisprudence, Andreas Sutter indique qu'on a déjà observé diverses réactions dans les cantons, certains ayant rendu les camps facultatifs - donc payants - au risque des créer des inégalités de traitement. D'autres, comme le Valais, qui a décidé d'aider ses communes en leur versant CHF 90.- par an et par élève, ont choisi une solution différente.

Dans le Canton de Vaud, le Conseil d'Etat a décidé de maintenir les camps obligatoires. Par ailleurs, arguant qu'il ne pourra plus rien facturer aux parents pour

les fournitures scolaires ou les livres, ce qui lui coûtera plusieurs millions par année, il a refusé d'aider directement les communes.

Des réflexions sont toutefois en cours avec le Canton pour essayer de minimiser l'impact financier pour les communes. Afin de lancer des réflexions internes à l'AdCV sur ce sujet, il a été décidé de reconstituer le groupe de travail scolaire/parascolaire, plusieurs de ses membres ayant quitté leurs fonctions.

Nous avons reçu la confirmation que Mme Maria-Pia Dubey, Municipale à Vufflens-le-Château, souhaite rester dans ce groupe de travail.

Nous avons également reçu la candidature de Mme Véronique Breda, Municipale à Bogy-Bossey.

Par ailleurs, le DIRH et l'OAJE organisent une table ronde à laquelle l'AdCV est conviée avec un quota de 5 participants.

Il reste deux places, si des communes membres sont intéressées, elles peuvent le faire savoir au Secrétariat de l'AdCV. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

### **Information Propublics**

Propublics est une fondation sans but lucratif de réinsertion de personnes à l'aide sociale. Elle est à la recherche de nouveaux mandats dans les communes.

Elle a contacté le Comité afin de savoir s'il serait possible de distribuer des flyers pour se faire connaître de nos membres, ce que ce dernier a accepté. Les participants ont reçu un exemplaire du flyer en question sur vos sièges. Il est possible d'en obtenir d'autres auprès du Secrétariat de l'AdCV.

### **Prochaines AG**

- 19 septembre 2019 : Crans-près-Céligny
- 28 novembre 2019 : Buchillon, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle

Nous remercions vivement les communes qui se sont portées candidates pour nous recevoir.

### **Prochaines sorties récréatives**

- 12 juin 2020 : Penthaz

Nous remercions vivement la commune de Penthaz de nous recevoir l'année prochaine et nous réjouissons de découvrir ce village.

### **Divers et propositions de l'Assemblée**

Groupe mixte : le Comité a une nouvelle fois fait appel à l'assemblée afin de savoir si des membres seraient intéressés à participer à une réflexion sur les améliorations

qui pourraient être apportées aux prestations offertes par l'AdCV à ses membres. Si tel n'est pas le cas, le Comité prendra acte - avec satisfaction ! - du fait que les prestations de l'AdCV correspondent aux attentes de ses communes.

Désamiantage : Michel Buttin indique que le 1er mai dernier, l'AdCV a reçu un courrier du Conseil d'Etat au sujet de cet objet. Conscient de cette problématique, le Comité a décidé de sensibiliser ses communes membres afin de les encourager à entreprendre des diagnostics amiante dans les bâtiments publics, en particulier dans les écoles. Par ailleurs, une information, comprenant la copie du courrier envoyé par le CE du 21 septembre 2016, a été mise en ligne sur notre site internet.

### **Allocution de Monsieur le Syndic Grégory Wyss.**

Après nous avoir brièvement présenté sa belle commune et quelques-uns de ses projets, notamment dans le domaine de l'immobilier, Monsieur Gregory Wyss, Syndic de Mex, a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune de Mex pour son hospitalité !

Contacts :

Josephine Byrne Garelli : 079 210 41 63